

Calendrier APB 2017

Inscriptions

20 janvier au 20 mars
18h

- Formulation des candidatures par les candidats
- Jusqu'au 25 septembre pour les candidatures en apprentissage

Candidatures en ligne

- **Jusqu'au 2 avril** : Fin de saisie (CV, lettre de motivation, bulletins...), modification et confirmation des candidatures
- **Jusqu'au 31 mai** : Date limite de modification du classement des vœux

Résultats et réponses

- **8 juin 14h** : 1^{ère} phase d'admission et réponses des candidats avant le 13 juin 14h
- **26 juin 14h** : 2^{ème} phase d'admission et réponses des candidats avant le 1^{er} juillet 14h
- **14 juillet 14h** : 3^{ème} phase d'admission et réponses des candidats avant le 19 juillet 14h

Inscription administrative

- Inscription dans l'établissement après le « oui définitif », suivre les instructions indiquées dans l'onglet « message établissement ».

Procédure complémentaire

27 juin au 25 septembre

- **27 juin** : ouverture de la procédure d'admission complémentaire (sur places vacantes)
- **25 septembre** : date limite de sélection des formations
- **29 septembre** : date limite d'affichage des propositions par les établissements
- **30 septembre** : date limite de réponse des candidats

Délai de réponse de 24 heures à partir du 1^{er} septembre